

LA SOCIÉTÉ ST-VINCENT-DE-PAUL DE RIMOUSKI (1872)¹

PAR JACQUES MORIN

En conformité avec la volonté de l'évêque, Mgr Jean Langevin, la Conférence de Saint-Germain de Rimouski vit le jour, le 29 janvier 1871, lors d'une réunion tenue au premier évêché (attendant au presbytère), présidée par le grand vicaire, Edmond Langevin.

Furent présents: MM. Josué Pinault (étudiant en médecine), Louis-Jos, Garon (étudiant en génie civil), Alphonse Martin (étudiant en arpentage), Joseph Gagné (cultivateur), Louis Pouliot (cultivateur), Édouard Parent (cultivateur), Henri Ringuet (cultivateur), Aimé St-Laurent (employé), Jean Lepage (commis). Absent: Alfred Martin (étudiant). Tous ces membres étaient d'anciens zouaves pontificaux. Monsieur le grand vicaire, président de l'assemblée, fut appelé à être le chapelain ou directeur spirituel.

Toujours au même endroit, le 5 février, seulement six zouaves étaient présents. L'on procéda par mode de scrutin à l'élection des directeurs, soit: Nicolas-Josué Pinault, président, Alphonse Martin, vice-président et Louis-Joseph Emmanuel Garon, secrétaire ainsi qu'Alfred Martin, trésorier.

Au cours de cette première année d'existence, la jeune Société s'adjoignit plusieurs nouveaux membres, entre autres: MM. André-Elzéar Gauvreau, Jean-Baptiste Lepage, Majorique Côté, Hermé-négilde Martin, Louis Martin, Denis Poulin, Adhémar Martin, Alphonse Poulin, Georges St-

Pierre, Enoch Lepage, Pierre Desroches, etc. Un membre devait être proposé trois fois avant d'être admis.

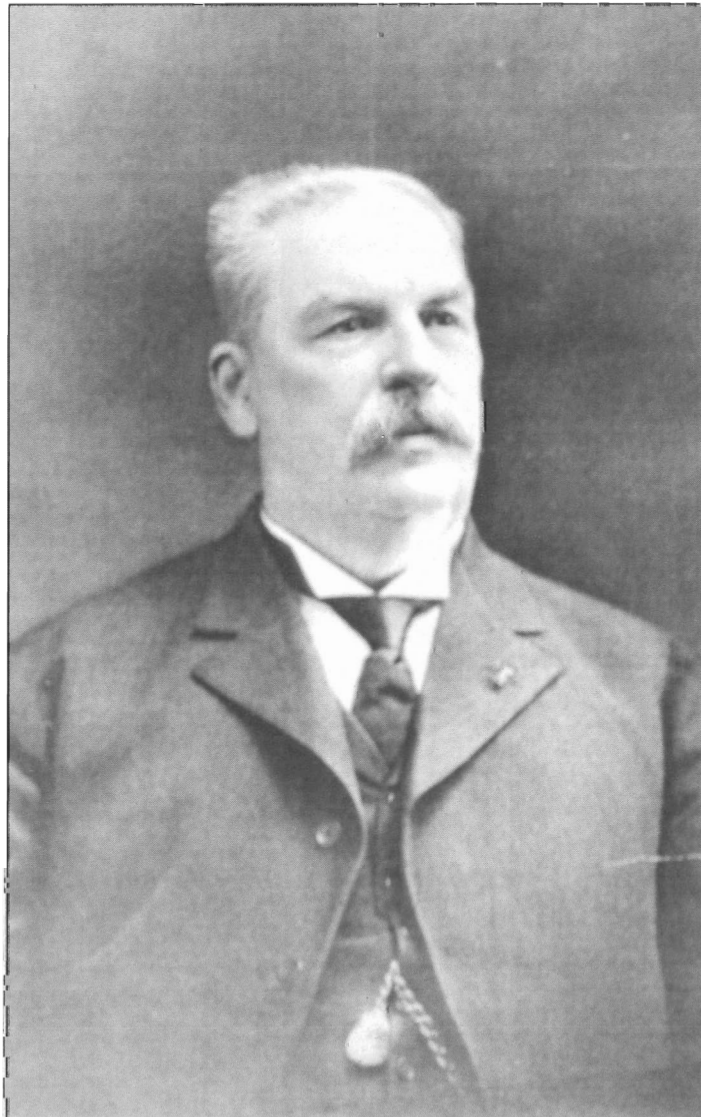
Chaque année, les membres se réunissaient pour vénérer la relique de saint Vincent de Paul. D'après une allocution de Mgr Langevin, consignée aux procès-

verbaux, cette relique, que l'on conservait dans la chapelle de l'évêché, était une parcelle du coeur du saint.

Les membres qui n'assistaient pas aux séances payaient une amende qu'on appelait «compensation». Quelques-uns se plaignaient de l'heure des séances. Après avoir essayé différentes heures, on adopta l'heure suivant la grand-messe.

Lors de la séance du 7 janvier 1872 de la Conférence St-Germain, le nouveau président, M. André-Elzéar Gauvreau, annonça que l'organisme avait reçu quelques mois plus tôt, la démission de monsieur Pinault, en raison de son départ pour l'Université Laval pour parfaire ses études en médecine. Ce dernier faisait toujours partie de la Conférence comme premier vice-président honoraire. Gauvreau souligna aussi le décès du docteur Poulin membre de la Société et le dévouement des autres membres:

Monsieur Poulin, dit-il, mérite à plus d'un titre notre reconnaissance pour les soins assidus qu'il n'a cessé, en tout temps, de prodiguer à nos pauvres souffrants. Non seulement il donnait ses soins à nos pauvres, mais encore il n'a jamais exigé aucune rémunération. [...] La conférence compte aujourd'hui quarante-six membres parmi lesquels trois membres du clergé, dont quelques-uns méritent surtout une mention honorable pour le zèle qu'ils ont apporté à secourir les pauvres et leur application constante à l'exercice de la charité.



Nicolas Josué Pinault M.D. (1846-1917).

André-Elzéar Gauvreau, le deuxième président de la St-Vincent-de-Paul de Rimouski, avait d'abord habité Sainte-Luce avant de devenir greffier du district. Il avait épousé Suzanne Lepage de Rimouski mais ils n'eurent pas d'enfant. Pour combler ce vide, André-Elzéar Gauvreau avait décidé de se dévouer pour les déshérités et les malades. L'année 1872 se terminera avec le bilan suivant: des revenus de 115,07 \$ et des dépenses de 107,82 \$.

Le 8 mars 1872 la Conférence fut affiliée à celle de Québec et reçut de Paris son diplôme d'agrégation signé par le président général Adolphe Baudon.

Monsieur Herménégilde Lepage fut élu président le 23 novembre 1883. L'année suivante, un événement extraordinaire eut lieu dans notre ville et intéressa la Conférence. Voici ce que dit le rapport annuel de 1884, signé par monsieur Lepage.

Mais le fait saillant est l'inondation qui a signalé le commencement de novembre. Comme une partie considérable du littoral du fleuve Saint-Laurent, la partie de notre ville la plus avoisinante de l'eau a été terriblement éprouvée par une marée extraordinaire. Partageant le sort d'un grand nombre de paroisses, Rimouski a éprouvé des pertes considérables en maisons, hangars, quais, meubles, voitures, provisions de toutes sortes.

[...] Un état dressé avec soin a porté les dommages de nos concitoyens à plus de 14,000 \$. [...] Notre petite Conférence a eu la consolation de rendre quelques services aux pauvres familles de Rimouski qui ont perdu une grande partie de leur bois de chauffage à l'entrée de l'hiver. Une souscription ouverte parmi ceux qui n'avaient pas souffert et dont le produit est confié à la Conférence permettra de pourvoir aux besoins les plus urgents, elle s'est élevée à 53,45 \$.

NOTE

1 . Rapport annuel du secrétaire de la Saint-Vincent de Paul, par Me Perreault Casgrain, avocat, 26 mars 1930.

À monsieur le directeur de la Conférence St-Germain, Société St-Vincent-de-Paul.

Monsieur,

Je vous prie de vouloir offrir ma résignation de président à la Conférence, lors de la prochaine réunion.

Je demande que l'on veuille bien agréer cette résignation et me placer dans la catégorie des membres correspondants, et cela vu mon absence probablement longue de la place.

Je recommande spécialement à la conférence la famille J. Bte Émond. La femme vient de tomber malade pour plusieurs jours. C'est pour cela que j'ai donné hier un bon pour un pain, deux livres de lard, et une livre de sucre pour le soutient [sic] de cette famille.

Aussi la veuve Maxime Dubé - l'objection qui empêchait de secourir cette famille deviendra nulle lorsque l'on apprendra que sa grande fille est dangereusement malade, que sa maladie durera probablement deux mois ou plus. Cette veuve est sans appui et obligée de passer son temps auprès de sa malade.

Je demeure, monsieur le directeur, avec attachement et reconnaissance,

Votre serviteur très humble,

(signé) N. Josué Pinault,
Président

Rimouski, le 7 septembre 1871.

P.S. Je prie Mr. le secrétaire de vouloir bien entrer dans son procès-verbal la partie de ma lettre qui contient ma demande de démission.

N.J.P.

SOURCES:

- Archives de l'archevêché de Rimouski
- **Le Courrier de Rimouski**, janvier 1872

.....

NICOLAS-JOSUÉ PINAULT (1846-1917)

Le docteur Pinault est l'un des enfants les plus marquants de Rimouski. Né dans cette partie de Saint-Germain qui forme maintenant la paroisse Notre-Dame du Sacré-Coeur, le 9 janvier 1846, son père, Nicolas Pinault, et sa mère Christine Lepage, étaient de braves gens profondément religieux.

Josué Pinault fit au collège de Rimouski de 1863 à 1869, un brillant cours d'études (il a été le premier élève qui ait fait un cours complet à cette institution alors naissante).

Ses études terminées, pour répondre à la voix de Pie IX, qui demandait des soldats pour le soutien de ses droits, notre ami se fit zouave et partit pour Rome. Après la prise de la Ville Éternelle par les troupes de Cadorna, il fut dirigé vers l'Angleterre, avec les autres zouaves prisonniers.

Revenu au Canada, il étudia la médecine un an avec le Dr F.-X Poulin, puis il entra à l'automne 1871 à l'Université Laval et y poursuivit ses études médicales qu'il termina en 1874, alors qu'il fut reçu médecin, remportant les premiers prix Morin et Sewell.

Le nouveau professionnel vint d'abord se fixer dans notre ville et y pratiqua jusqu'en 1877; ceux qui l'ont vu alors à l'oeuvre connurent avec quel dévouement il se donna à sa profession et quel succès il ne tarda pas à obtenir.

La clientèle du docteur Pinault était considérable à Rimouski, mais le champ d'opération était trop petit pour le zèle de ce dernier. Aussi, après avoir passé trois ans ici, il partit pour les États-Unis, plus précisément pour Minneapolis. Pendant huit ans, il a été professeur au collège de médecine et de chirurgie de cette ville.

De retour d'un voyage à Rome, où il représentait ses confrères à un congrès médical, il passe en France et c'est à Paris qu'il fit la connaissance de la famille Henri Cramail, avocat distingué du Barreau français. Ce dernier mourut des suites d'un accident et, quelques années plus tard, le Docteur Pinault épousa à Paris Mme Cramail (Julie Myland) mère de trois filles: Vela, Henriette et Geneviève.

À Minneapolis, il occupa une résidence somptueuse, où se trouvaient entassées quantité de richesses artistiques. Après avoir abandonné la pratique, il se retira à Pass Christian, un village des plus intéressants sur les bords du Mississippi. Il partagea son temps entre sa résidence d'été à Québec (avenue Sainte-Geneviève) et son domicile du sud, où il décéda le samedi le 8 septembre 1917.

Le docteur Pinault, comme récompense de services rendus à l'Église, reçut le titre apprécié de chevalier-commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

À la mort du docteur Nicolas-Josué Pinault son épouse et ses filles vinrent se fixer à Québec. L'abbé Antonio Huot, directeur de «La Semaine Religieuse», rencontré au cours d'un voyage de repos aux États-Unis, servit d'aumônier à la famille.

L'abbé Huot, au moment de sa mort, survenant en 1929, résidait chez la famille Cramail. Dans leur résidence, il y avait une chapelle privée où, par privilège de Pie IX, tous les matins, il célébrait la messe.

SOURCE: Le progrès du golfe, 28 mars 1930.

.....

.....

ÉCHOS DE LA TEMPÊTE

Les dépêches d'hier nous donnent de nouveaux détails sur les désastres causés par la tempête du 5:

Rimouski, 7

Le cinq du courant, dans l'après-midi, grande tempête de vent d'est accompagnée de neige, grand gonflement d'eau. Dommages aux bâtisses de la ville pour au-delà de 15 000 \$.

Les principales victimes sont les suivantes:

Prime Gagné, marchand, Ls Lavoie, charretier, Dame Michaud, veuve, Charles Fortier, boulanger, Charles Fortier, sellier, J.N. Gagnon, notaire, Johny Lepage, ouvrier, J.A. Martin, marchand, Narcisse Lauzier, marchand, Charles Gagnon, cordonnier, Dame veuve Crawley, Appoline Lauzier, marchande, Ferdinand Voyer, Abraham Caron, navigateur, Adhémar Dion, imprimeur, Zéphirin Simard, marchand et meublier, George Welch, boulanger et confiseur, John Will, arpenteur, les messieurs Couillard, marchands, Louis Fournier, cordonnier, Elzéar Ouellet, hôtelier, John Michaud, peintre, Malcolm Côté, hôtelier, les messieurs Butchart, marchands et quelques autres dont nous ignorons les noms.

La mer, poussée par cette tempête de vent, était véritablement en furie, balayant bateaux, quais, etc., qui se trouvaient sur son passage. Depuis le bas de la ville jusqu'à la rivière, il n'y a que la propriété de M. Charles Parent que la tempête a respectée. Tout le côté nord de la rue Saint-Germain a été endommagé.

Les principales victimes sont: M. Louis Lavoie, charretier, qui a perdu sa grange, ses voitures d'été et d'hiver, peaux de carriole, harnais, fourrages, etc., M. Zéphirin Simard, dont les hangars, granges et autres bâtisses ont été enlevés, les messieurs Butchart, qui ont perdu une grande quantité de bois de corde, madriers, planches, ainsi qu'une goélette paraît-il. Beaucoup de dégâts aussi au quai de Rimouski. Dommages inconnus à présent.

CIRCULAIRE AU CLERGÉ No. 97

Évêché de Rimouski, 18 novembre 1884,

Mes chers collaborateurs,

Au commencement de ce mois, notre partie du pays a été terriblement éprouvée par une inondation, causée par une marée extraordinaire. Un grand nombre de paroisses, particulièrement Rimouski, ont éprouvé des pertes considérables en maisons, magasins, hangars, quais, meubles, voitures, provisions de toutes sortes. Ce sinistre, venant à la suite du désastreux incendie de la Pointe à la Frégate et du manque de pêche dans presque toute la péninsule gaspésienne, a nécessairement produit une grande misère dans beaucoup de familles. Heureusement, dans ce dernier cas, chaque paroisse a pu venir au secours de ses membres affligés, et il me fait plaisir de reconnaître la charité dont la plupart ont fait preuve envers nos incendiés et non inondés.

Ce sont, sans aucun doute, des châtiments par lesquels Dieu veut punir les désordres qui se commettent parmi nous; intempérance, blasphèmes, injustices, immoralités. Efforcez-vous de la faire comprendre aux âmes qui vous sont confiées et répétez-leur avec force ces paroles de l'Évangile: "Si vous ne faites pénitence, si vous ne vous convertissez point, vous périrez tous!" (Luc XIII, 5) - Deux infortunés ont même péri dans les flots à la Pointe-au-Père; ont-ils eu le temps de se recommander à la miséricorde divine? Espérons-le.

(Commentaire de Monseigneur Jean Langevin)

SOURCE: Le courrier du Canada, Québec